

LES ANCIENS RESPONSABLES DE LA SEACO INNOCENTÉS

Les anciens responsables de la société des eaux et de l'assainissement de Constantine (Seaco), en l'occurrence Michel Vallin, l'ex-directeur général et quatre autres cadres, ont été innocentés ce dimanche par le tribunal de Constantine. Pour rappel, ces derniers étaient accusés d'infraction au code des marchés publics et de malversations. Comme nous l'avons rapporté dans une précédente édition, le parquet de Ziadia s'était saisi de l'affaire il y a quelques mois, sur la base d'une lettre anonyme, et l'enquête aurait confirmé les faits dénoncés, notamment avec le témoignage d'un cadre de la comptabilité affirmant que pas moins de quatre marchés dépassant la limite de 8 millions de dinars auraient été cédés sans passer par l'avis d'appel d'offres. Le procureur de la République avait requis 5 ans de prison ferme pour chacun d'entre eux, suite aux résultats de l'enquête diligentée par la brigade économique de la sûreté de wilaya, menée durant deux ans.

Youstra Salem

Non lieu en faveur des cadres de la SEACO

A. Z.

Le tribunal correctionnel de Ziadia a prononcé hier un « non lieu » en faveur des cadres de la Seaco poursuivis sous le chef d'inculpation de « passation de marchés contraire à la réglementation », et où figuraient en tant qu'accusés dans cette affaire l'ex-DG de la Seaco, M. Michel Valin, et un autre cadre expatrié, M. Laurent Trapani, en sa qualité d'ex-directeur achat et logistique, ainsi que 4 cadres nationaux et un entrepreneur. Pour rappel, le re-

présentant du ministère public avait dans son réquisitoire demandé une peine de 5 ans de prison ferme contre tous les accusés, estimant dans ce sens que les accusés avaient commis de graves entorses à la Loi en passant des marchés de gré à gré, accordant ainsi des avantages illicites au profit d'un entrepreneur, cité dans l'affaire. Le verdict a été accueilli hier avec une grande satisfaction par les accusés présents (les cadres expatriés étaient représentés par leurs avocats) et les cadres de l'entreprise en

général, qui ont vécu sous pression ces dernières semaines à cause des accusations qui sèment le doute et la suspicion et qui tombent sous le coup de la lutte contre la corruption. « Nous sommes réconfortés par ce jugement qui a innocenté les cadres de notre entreprise », nous dira hier le directeur de la communication, M. Tarek Boughedda. Selon des sources proches du dossier de l'enquête, les investigations ont été déclenchées sur la base d'une lettre anonyme envoyée aux services compétents.

SOUK AHRAS

LE VOLUME STOCKÉ AU BARRAGE D'AÏN DALIA ATTEINT PRÈS DE 26 MILLIONS DE M₃

Le volume d'eau emmagasiné au barrage d'Aïn Dalia (7 km à l'ouest de Souk Ahras) s'élève à 25,77 millions m³ à la suite des importantes précipitations enregistrées au cours de la semaine écoulée, a indiqué, avant-hier, le directeur des ressources en eau, Saïd Ramoul.

Le barrage dont la capacité théorique est de 76 millions de m³, contenait, jusqu'à la semaine dernière, moins de 21 millions de m³, a signalé le même responsable, soulignant que la fonte des neiges accumulées sur les hauteurs devrait augmenter ce volume à 30 millions de m³. Le niveau du barrage de Foum El Khenga, sur Oued Charef, destiné à l'irrigation agri-

cole à Sedrata et dans la wilaya voisine d'Oum El Bouahgi, a également "sensiblement cru", a encore indiqué M. Ramoul. Un volume de 65.000 m³ du barrage d'Aïn Dalia est quotidiennement affecté à l'approvisionnement en eau potable des communes de Souk Ahras, de Sedrata, de Mechrouha et de Zouabi, a-t-il encore fait savoir. Ce barrage alimente également les villes d'El Ouenza et d'El Aouinet (Tébessa), ainsi qu'Aïn Beida, Ain Babouche, Berriche et Oum El Bouaghi, dans la wilaya éponyme. Le programme quinquennal 2010-2014 a retenu plusieurs barrages pour la wilaya de Souk Ahras dont celui d'Oued Djedra

(32 millions de m³), réalisé à 20 %, et celui d'Oued Mellègue (150 millions de m³) dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 76 %. Les travaux de construction d'un troisième barrage d'une capacité de 47 millions de m³ seront "prochainement" lancés dans la commune de Kheddara en vue d'assurer l'alimentation en eau potable des communes de Heddada, de Kheddara, de Merahna et d'Ouilène, situées sur la bande frontalière Est, a également indiqué M. Ramoul, affirmant que l'ensemble de ces ouvrages permettra, d'ici à 2018, d'assurer un approvisionnement "ininterrompu" d'eau pour les habitants de la wilaya de Souk Ahras.

APS